

Avis consultatif sur la mise à disposition d'agents territoriaux au SPIC

L'an deux mille vingt six,

Le 22 juin à 18h00,

Le conseil d'exploitation, dûment convoqué s'est réuni à Pugnac, sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE,

MEMBRES EN EXERCICE : 28

NOMBRE DE PRESENTS : 19

MALLET Maité, COSME Laurence, FREDON Aurélie, RAMALHO Christine, MARTIN HERISSON Sophie, GUINAUDIE Valérie, LOUBAT Sylvie, ANGOT Stéphanie, SOARES Maribel, SUBERVILLE Jean Pierre, SEVENSTER Rinse, POUCHARD Eric, KELLER Thibaud, NIEMECK Geoffroy, LABICHE Damien, BOILIN Nicolas, CAPDEQUI Bruno, FUSEAU Michael, GRILLET Dominique,

NOMBRE D'AVIS : 19

Objet : Avis sur la mise à disposition d'agents territoriaux au SPIC :

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu les statuts de la régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un Service Public Industriel et Commercial de l'Office de Tourisme « Bourg Cubzaguais Tourisme »,

Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil d'exploitation que l'Office de Tourisme de « Bourg Cubzaguais Tourisme » revêt la forme juridique d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

A ce titre, elle les informe que cela nécessite de mettre à disposition de cette régie communautaire, deux agents relevant de la fonction publique territoriale, dont les postes sont inscrits sur le tableau des effectifs de Grand Cubzaguais Communauté de Communes :

- Madame LEMAITRE Stéphanie afin d'exercer les fonctions de Directrice de la Régie communautaire assurant la gestion de l'Office de Tourisme du Grand Cubzaguais,
- Madame MACOILLARD Pamela, afin d'exercer les fonctions de responsable adjointe du point d'accueil touristique de Bourg.

Cette mise à disposition à une durée de 3 ans, renouvelable.

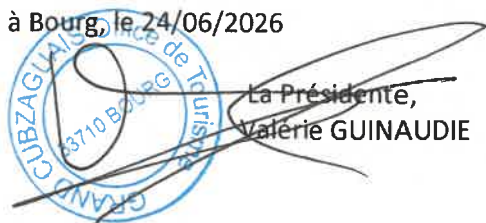
Le Conseil d'exploitation donne un avis favorable à la mise à disposition de 2 agents territoriaux au SPIC.

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Bourg, le 24/06/2026


La Présidente,
Valérie GUINAUDIE